

L'éducation physique scolaire québécoise : une nouvelle mission sociale à découvrir

Pierre J. Demers

Volume 6, Number 1, Winter 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900269ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900269ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Demers, P. J. (1980). L'éducation physique scolaire québécoise : une nouvelle mission sociale à découvrir. *Revue des sciences de l'éducation*, 6(1), 85–92.
<https://doi.org/10.7202/900269ar>

Article abstract

L'auteur analyse la problématique de l'éducation physique québécoise. Pour ce faire, il critique la vision traditionnelle de cette discipline. Il fait ressortir le besoin de redéfinition de la mission sociale de l'éducateur physique. Celle-ci doit s'appuyer sur des objectifs nouveaux émanant d'une philosophie nouvelle.

Une triple mission sociale pourrait être adaptée pour réellement intégrer l'éducation physique dans la société. Des missions éducative, sanitaire et écologique sont développées. L'auteur retourne aux sources des concepts sous-jacents à ces trois volets. Ces solutions de rechange rendraient l'éducation physique socialement présente. Les éducateurs physiques sont-ils prêts pour une telle ouverture d'esprit?

L'éducation physique scolaire québécoise : une nouvelle mission sociale à découvrir

Pierre J. Demers *

RÉSUMÉ

L'auteur analyse la problématique de l'éducation physique québécoise. Pour ce faire, il critique la vision traditionnelle de cette discipline. Il fait ressortir le besoin de redéfinition de la mission sociale de l'éducateur physique. Celle-ci doit s'appuyer sur des objectifs nouveaux émanant d'une philosophie nouvelle.

Une triple mission sociale pourrait être adaptée pour réellement intégrer l'éducation physique dans la société. Des missions éducative, sanitaire et écologique sont développées. L'auteur retourne aux sources des concepts sous-jacents à ces trois volets. Ces solutions de rechange rendraient l'éducation physique socialement présente. Les éducateurs physiques sont-ils prêts pour une telle ouverture d'esprit ?

Introduction

Nous avons consacré à ce jour deux textes, l'un à l'évolution de l'éducation physique au Québec et aux problèmes qui caractérisent la situation actuelle, l'autre qui traite du besoin de changement profond au sein de la pratique de l'éducation physique québécoise. Ce besoin, qui est né de l'évolution de notre société, mais surtout de l'absence d'adaptation et de planification dans le domaine, commande une prise de conscience à court terme. Les

* Demers, Pierre J. : professeur, Université de Sherbrooke.

éducateurs physiques sont nombreux, mais confinés à un seul milieu de travail. Presque un an et demi a passé depuis la disparition de l'Association des Professionnels de l'Activité Physique du Québec (APAPQ), et nous nous rendons compte que peu d'éducateurs physiques semblent s'interroger sérieusement sur l'avenir de la profession au Québec. Nous sommes en période d'euphorie. L'éducation physique se porte bien et est bien intégrée au système d'éducation. Pourquoi remettrait-on en question la situation actuelle ? Les individus se complaisent, mais qu'en est-il de la pratique de l'éducation physique en dehors du milieu scolaire ? Les conventions collectives sont-elles devenues des chartes du développement de l'éducation physique au Québec ? Les avantages qu'on en tire sont-ils de puissants somnifères ? Que la politique connaisse un revirement défavorable, qu'advient-il de l'éducation physique ? Ne sommes-nous pas en pleine période de restriction budgétaire ?

Si on nous demande de rendre des comptes, qui sera en mesure de le faire et de répondre aux objecteurs ? Voilà les raisons pour lesquelles il nous faut secouer notre léthargie. Le premier point que nous devons soulever est celui de la pratique de l'éducation physique hors des milieux scolaires. Cette entreprise devrait viser à améliorer la qualité de la vie des Québécois. Pour ce faire nous devons tout d'abord examiner les besoins distincts des différents segments de la population. Ayant les effectifs, les facilités et les ressources nécessaires pour nous atteler à la nouvelle tâche qui nous attend, c'est à nous qu'il revient de définir un projet collectif et de préciser les objectifs à atteindre. Le contexte politique est propice à un changement de cet ordre. D'ailleurs les récents Livres verts du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et du ministère de l'Éducation esquissent les grandes lignes de ce projet. Il ne faudrait surtout pas rater cette opportunité qui se présente à nous.

Ce projet doit s'inspirer d'une nouvelle orientation plus globale et moins étroite. Il semble en effet qu'après une vingtaine d'années d'organisation progressive, le temps soit venu de sortir de la voie étroite et sécurisante de l'école. Le présent document veut donc discuter d'une nouvelle approche plus appropriée à la nouvelle mission sociale et collective qui nous attend. Trois avenues possibles de développement s'offrent à nous. Le projet propose une implication sociale plus grande de la part de l'éducateur physique, mais aussi une action plus vaste à l'étendue de la société québécoise.

La nouvelle mission sociale de l'éducateur physique

Le projet québécois en éducation physique ne pourra démarrer que si nous voulons préciser les objectifs qu'auront à atteindre les éducateurs physiques du Québec. De nouvelles voies d'intervention constituent les nouveaux outils nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

La raison fondamentale de cette mission est d'abord de fixer un but nouveau à l'éducation physique, mais aussi de justifier l'existence des ressources dont nous disposons. Celle-ci entraînera l'obligation de nous redéfinir et d'évaluer nos compétences à la lumière des besoins des différents segments de la population, qu'elle procède par le biais des régions ou par celui des caractéristiques telles que l'âge, le sexe ou la classe sociale. Le mandat de cette

nouvelle mission exigera toutefois une révision des responsabilités de l'éducateur physique dans sa communauté.

La pratique professionnelle actuelle n'est orientée qu'en fonction d'un mandat très limité. Chaque professionnel de l'activité physique se définit en fonction de ses préférences, du contexte immédiat d'opération et de ses attitudes souvent individualistes. Ceci rend difficile la définition d'un projet collectif. L'acceptation de la nouvelle mission mobiliserait la profession et recruterait graduellement un nombre grandissant d'individus, ou bien on devra compter surtout sur les nouveaux gradués pour développer un nouveau marché.

L'élargissement des cadres de notre profession suppose donc une volonté de renouvellement. Cela suppose au départ que nous ferons le point sur nous-mêmes. Il serait très imprudent de présumer de nos potentialités au moment de nous engager dans le développement d'un projet dont nous ignorons jusqu'où il nous mènera, mais que nous n'avons pas le choix de refuser. Le fait que la population québécoise souffre de problèmes physiques dont les séquelles sont susceptibles de générer des coûts énormes en soins, illustre tout le travail que nous avons à faire en termes de prévention. Si le Québécois en est où il est, c'est que pour lui l'éducation physique n'a toujours été qu'une expression vide. Il en sera ainsi aussi longtemps que nous n'aurons pas fait la preuve qu'un conditionnement physique adéquat paie de bons dividendes. Actuellement, l'éducation physique revêt différentes significations selon les différents contextes. Ainsi, le concept d'éducation physique peut s'évaluer à partir du critère de la compétition sportive, ou de la diversité des sports comme mode de vie, ou du perfectionnement physique comme expression de supériorité. Les exercices physiques, la culture physique, le conditionnement physique deviennent autant de formes symboliques d'expression de soi qui à la limite n'ont rien à voir avec l'éducation de soi-même. On devrait découvrir dans l'éducation physique un élément de perfectionnement personnel qui vise avant tout à accroître le plein développement de toutes ses capacités. Rappelons ici que l'éducation physique chez les Anciens Grecs constituait un mode d'expression culturelle. Nous devrions viser à inciter les Québécois à lutter contre les habitudes de vie qui accélèrent la déchéance physique et la maladie. L'éducateur physique devra assumer la responsabilité d'intervenir à son niveau chaque fois que l'occasion lui en sera fournie de façon à promouvoir de nouveaux comportements plus compatibles avec la qualité de la vie. Nous devons convaincre graduellement les groupes que l'activité physique fait appel à une forme d'éducation aussi essentielle que l'éducation intellectuelle dont elle est le complément. Les deux allant de pair, il faut montrer le caractère absurde de l'opposition que trop fréquemment on y voit. C'est en action dans cette direction qu'une collectivité en santé doit se développer. Voilà la signification de la mission qui revient aux éducateurs physiques.

Des objectifs nouveaux émanant d'une philosophie nouvelle

Au-delà de la mission sociale invoquée ici se pose la question fondamentale de la philosophie de référence. Ayant établi un consensus sur cette philosophie, nous devrions nous assurer qu'elle inspire vraiment toute activité relevant de notre discipline. Trop

étroitement préoccupés du développement des connaissances disciplinaires, les éducateurs physiques ont boudé certaines réalités de leur pratique professionnelle au point d'oublier que le navire a besoin de pilotes et de navigateurs et non seulement de carburant. Les éducateurs physiques devront reprendre la barre et modifier leur propre conception de la qualité de la vie et leurs propres habitudes afin d'être plus convaincants face aux orientations qu'ils proposeront aux Québécois. La philosophie de référence devrait en être une de promotion d'une qualité authentique de la vie en société. Et pour qu'elle se prolonge dans les activités professionnelles, il faut d'abord la vivre soi-même. Il faudra donc procéder à une auto-conversion avant de songer à la propager à tous ceux qui œuvrent incognito. Sinon, il est inutile d'investir de l'énergie plus avant. Le processus de conversion une fois bien amorcé, il reste à fixer des objectifs concrets et à procéder par étapes progressives. Les nouveaux objectifs de l'éducation physique se traduiront par de nouvelles activités et de nouveaux programmes rejoignant un éventail beaucoup plus large de clientèles populaires.

Il va de soi que nous devons faire plein usage des facilités institutionnelles existantes pour réduire les coûts de réalisation de ces objectifs. Remplissant une nouvelle mission, ces facilités institutionnelles auraient droit à un support accru de la part de plusieurs ministères du Gouvernement du Québec, lesquels attendent qu'un plan sérieux de pleine utilisation soit présenté et défendu par des promoteurs également sérieux et compétents. Par exemple, le ministère de l'Éducation, le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, le ministère des Affaires sociales, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le ministère des Affaires culturelles pour ne nommer que ceux-ci, sont intéressés aux retombées d'un tel plan. L'éducation physique pourrait donc s'étendre à de nouvelles clientèles. Un tel plan pour être sérieux doit proposer des étapes, des priorités et des axes de développement pouvant se réaliser sur une période raisonnable de dix à quinze ans.

Ce plan doit rallier en second lieu toutes les institutions majeures associées à divers sports, telles la Confédération des Sports du Québec, la Société des Jeux du Québec et la Fédération du sport scolaire du Québec. Cela est important car on y retrouve nombre d'éducateurs physiques dont l'influence s'étend à des groupes importants dans le monde de l'éducation physique québécoise.

Les loisirs populaires constituent la troisième voie que doit emprunter ce plan. Enfin, ce plan doit comporter un volet à l'intention de tous ceux qui travaillent, sont retraits ou confinés aux quatre murs de la maison, etc. C'est à travers ces diverses voies que doit pénétrer la nouvelle philosophie de référence en éducation physique.

Il est évident qu'une énergie considérable devra être déployée afin de planifier et organiser le recyclage des ressources inventoriées et de les mobiliser pour la poursuite des nouveaux objectifs.

La nouvelle philosophie est à la fois éducative, sanitaire et écologique. Afin d'éclaircir ces volets, nous consacrons les prochaines lignes à une plus ample élaboration. Appelons ces volets « missions ».

La mission éducative en éducation physique

Parler d'éducation sans placer la personne humaine au centre du discours serait une grave erreur. Par personne humaine, nous signifions l'éduqué mais aussi l'éducateur, car c'est entre ces deux termes égaux que se poursuit le processus éducatif. Souvent, à l'analyse, le système d'éducation actuel respecte peu la condition d'égalité entre l'éducateur et l'éduqué. Il arrive que les préoccupations administratives et budgétaires relèguent aux oubliettes le principe fondamental de la véritable éducation. L'éducation suppose une communication d'égal à égal comme condition essentielle de transmission d'attitudes, car l'éducation est avant tout la formation d'attitudes. La systématisation de l'éducation peut être déformatrice, comme nous pouvons en constater certaines manifestations chez les éducateurs physiques. L'école moderne déshumanise parfois l'éducation à un point où souvent les éduqués en puissance ne profitent que très partiellement de la compétence des professeurs sur place. Quant aux éducateurs en puissance, le fait de rester sur leur faim constitue une source d'insatisfaction et de désenchantement. L'éducation se simplifie au point où les cours deviennent un des rares mécanismes de communication. Un tel système profite peu aux personnes concernées. Il n'est guère surprenant que l'on se demande pourquoi l'école n'arrive pas à « éduquer ». Il serait héroïque de la part de l'éducateur physique de vouloir dépasser les attentes des autres « éducateurs » et surtout celles du système scolaire. Le système d'éducation actuel tend souvent par souci d'efficacité (administrative) à compartimentaliser l'éducation par matières, par programme ou par cours ; ainsi on peut observer une compartimentalisation arbitraire des diverses facultés et aptitudes de l'homme. C'est que nous retrouvons une séparation des aspects intellectuel, physique et émotionnel au sein de la même personne. Il n'est pas surprenant de constater autant de problèmes psychologiques chez nos concitoyens. Cette forme d'éducation détruit la personne en la morcelant en des réalités d'inégale valeur. Au contraire de cette attitude limitative, on devrait opter pour une philosophie plus globale de l'homme. Une telle initiative devrait nous inciter à décompartimentaliser l'éducation au profit de l'éduqué. Nous pourrions en arriver à ce que chaque enseignant insère dans chaque curriculum des références nombreuses à d'autres domaines toujours au profit de l'éducation des éduqués. Le gymnase pourrait devenir pour l'intellectuel une salle de cours consacrée au développement physique, etc. Il est triste de constater ce à quoi on a réduit le concept d'éducation.

Le concept d'éducation physique implique un apprentissage global de la vie en société. Cet apprentissage devrait être une manifestation culturelle en soi. La place conférée à l'acquisition des connaissances a la préséance sur les autres aptitudes humaines. L'éducation à la vie devrait se faire en situation de vie et fournir à l'éduqué tous les outils nécessaires à son intégration au milieu. C'est dans cette direction que l'éducation physique devrait s'orienter. La société moderne, avec ses problèmes de stress, de tension, de pollution, de suralimentation, génère des problèmes à la mesure de la technologie moderne. Qui pourra relever avec succès ces défis ? Les éducateurs physiques peuvent apporter leur contribution. Là se trouve la mission éducative de

l'éducateur physique. Contribuerons-nous à opérer des changements, dans le mode de vie actuel? Serons-nous capables d'influencer les gens et de contribuer à l'adoption de nouvelles habitudes de vie? Si oui, non seulement l'éducation physique au Québec sera parvenue à remplir sa mission éducative, mais elle aura contribué à changer pour le mieux la société québécoise.

La mission sanitaire en éducation physique

Nous avons mis très peu l'accent sur la dimension sanitaire de l'éducation physique dans l'exercice de nos activités professionnelles. Pourtant cette dimension est aussi importante que les autres. La santé comme concept théorique ne signifie pas seulement « l'absence de maladie », mais surtout la vitalité et la vigueur physique et mentale. Il est déplorable que nous ayons une perception trop souvent négative de cette propriété de notre être. Les statistiques vitales nous démontrent que la population québécoise fait preuve de peu d'intérêt à l'égard des affaires de la santé. Le contexte nord-américain aidant, nous abusons du tabac et de l'alcool plus que les autres provinces du Canada. Nous nous suralimentons en raison de l'abondance. Nous nous gavons de « junk foods ». Nous nous écrasons sur nos postérieurs plus que toute autre population, malgré les mises en garde contre le sédentarisme. Nous nous sommes abstenus de prêcher que la santé est un patrimoine à cultiver. C'est précisément à cet égard que nous proposons un rattrapage et que nous voulons insister sur la mission sanitaire en éducation physique.

La santé s'applique en premier lieu à l'organisme biologique, mais aussi au fonctionnement psychique. Le concept de bien-être, qui inclut volontiers la santé physique, a fait aussi l'objet d'une compartimentalisation à un point tel qu'on le réduit à l'absence de problème personnel par opposition aux manifestations positives de la vitalité. La notion de santé est coincée elle aussi dans une dichotomie semblable. Notre mission sanitaire doit consister dans le développement de mesures positives et préventives telles que nous pouvons en concevoir dans le cadre de notre pratique. Cette prévention des manifestations pathologiques grâce à l'éducation physique doit viser à améliorer ou à optimaliser la santé dynamique de l'individu et de la collectivité québécoise. Le développement de la santé physique aura par ricochet des répercussions heureuses tant sur la santé psychique que sur le bien-être général. En plus de l'effet préventif de l'éducation physique, nous devons promouvoir la santé sous tous ses angles. Cette promotion devrait toucher toutes les couches de la société et contribuer à un redressement du niveau de santé de la population.

La promotion de la santé peut emprunter diverses stratégies : les mass-média, des cours sur le maintien de la santé avec applications tirées de l'éducation physique, ou des cours en éducation physique mettant l'accent sur l'évaluation de la condition physique et les moyens de l'améliorer. Par la même occasion, il s'impose d'inciter les gens à abandonner le tabagisme, l'alcoolisme, la suralimentation, le sédentarisme et l'inactivité. Mais au-delà des connaissances, l'éducation doit viser à entraîner les gens à appliquer les principes cognitifs à une pratique de vie correspondante.

Cette forme d'éducation doit s'étendre à tous les paliers de la société, mais surtout à celui des institutions telles la famille et l'école où les habitudes de vie se développent et prennent forme graduellement. Les éducateurs physiques doivent donner l'exemple de l'intégration du concept de santé dans leur pratique professionnelle.

La mission écologique en éducation physique

Le troisième volet que j'aimerais développer en rapport avec l'éducation physique de l'avenir a trait à la perspective écologique de la vie en société. Il faut le reconnaître, l'écologie est un état d'esprit. Cette perspective nous force à retourner aux sources historiques du peuple québécois. Les Québécois appartiennent à un milieu physique qui a des caractéristiques propres. Le Québec est géographiquement très riche et nous devrions faire usage de ce territoire avec l'état d'esprit que de nombreuses générations après nous continueront d'en bénéficier. La courte vue qui alimente la pollution et le gaspillage incite au laisser-faire. Nous pouvons aménager ce territoire de façon à maximiser les bénéfices à en tirer. Les gens ont adopté avec frénésie le ski de fond, le cyclisme et la raquette avant même que les autorités locales et gouvernementales aient eu le temps de planifier. Il est vrai que depuis elles ont repris les choses en main pour réglementer et protéger les divers intérêts en cause. Mais la tâche d'éducation écologique tarde. Il est à souhaiter que profitant de leur pratique, les éducateurs physiques tenteront de pallier à cette lacune et veilleront eux-mêmes à faire un usage optimal des possibilités territoriales.

Cette mission écologique dépasse le concept « plein air de fin de semaine ». Elle suppose l'adoption d'une philosophie de vie que possédaient les indiens des bois. Beaucoup d'étudiants en éducation physique s'intéressent à cette dimension de l'activité physique. Et il est à souhaiter que nous dépasserons le concept-saucette de plein air à temps partiel que l'on a développé pour dépolluer les poumons des urbains. L'éducateur physique moderne devra lui-même prendre conscience que l'environnement ne doit pas être sacrifié au cyclisme, aux randonnées pédestres, aux courses sur route, au canotage, etc. Ces activités doivent être pratiquées dans le respect de l'environnement.

Nous sommes lancés dans cette direction, c'est un fait. Il nous reste maintenant à agir et à corriger pour éviter un désastre dans l'avenir. *Mais cela ne saurait se faire sans formation, planification et organisation.* Nombre d'organismes ont charge de promouvoir toutes sortes d'activités physiques, pourquoi ne pas s'en faire des alliés et les utiliser pour communiquer avec les populations locales? Cette mission écologique nous promet un grand rôle au niveau des loisirs au Québec.

Conclusion

La triple mission sociale que nous venons de décrire appelle un renouveau de mentalité tant chez les éducateurs physiques qu'au sein de toute la collectivité québécoise. Il ne faut pas se le cacher, cela va entraîner un renouveau professionnel intense et une meilleure intégration des éducateurs physiques à la vie de la collectivité

québécoise. Nous avons donc un rôle à jouer dans l'amélioration des conditions de vie des Québécois. Ce propos esquisse graduellement un projet collectif pour la profession, ce qui devrait devenir un projet collectif pour tous les Québécois. Ce projet collectif nous fera passer du stage des muscles pour les muscles au stage de l'activité physique pour la vie en société.

Un tel projet nous obligera à faire front commun avec d'autres professions afin d'atteindre plus efficacement l'ensemble des Québécois. Cette entreprise multidisciplinaire promet une telle concertation d'efforts qu'il y aura ébullition au Québec.

Espérons que l'éducateur physique ne s'y perdra pas. Mais il s'agit d'un grand défi à relever et nous ne pouvons pas nous payer le luxe de rater notre coup.

NOTE:

Dr Lucien Laforest, sociologue au Département des Sciences de la santé communautaire de la Faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, a apporté une collaboration spéciale dans la rédaction du présent article.